

INFORMATION EAUX

N° 548
Janvier 2004

www.oieau.org
"Le monde de l'eau sur Internet"



Office
International
de l'Eau

RIOB
L'Assemblée Générale adopte
"la Déclaration des trois-Ilets"

FAO
Un site Internet
sur la Modernisation
de l'Irrigation

Conseil Mondial de l'Eau
Eau et Politique au CME

**Coopération
Méditerranéenne**
Le Programme "AZAHAR"

**L'OIEau s'implique
dans le développement
du Pôle Régional de l'Eau
de Nancy**

LE
CNFME



**Demandez
le Catalogue 2004
de Formation
Professionnelle**

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Rhin-Meuse 2
- Seine-Normandie 3
- Rhône-Méditerranée & corse 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Evénements 11

Actualités
Internationales 6

Librairie 12

Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau 8

Références
Bibliographiques 13

Retrouvez les documents sélectionnés et analysés
et les références récentes de JURIEAUDOC
sur votre messagerie et sur notre site

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>

1.846.000
visiteurs
en 2003 !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL
Rédactrice en Chef : C. JURY
Rédacteur : G. LOISEAU
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire AD 234
ISSN 0012-9003 - 49^{ème} année



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | H5 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander
Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - caudoc@oieau.fr

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADOPTE LA DÉCLARATION DES TROIS-ILETS

Une meilleure gouvernance de l'eau douce, dont les ressources sont limitées et menacées, est une des clefs essentielles du développement durable : elle **est indispensable pour assurer la vie sur notre planète, ainsi que la santé et le progrès socio-économique de nos sociétés, dans le respect de l'environnement.**

Du 24 au 28 Janvier 2004, **178 délégués, venus de 39 pays**, représentants des administrations gouvernementales chargées de la gestion de l'eau, d'organismes de bassin existant ou en cours de création, ainsi que des institutions de coopération bi et multilatérales intéressées, se sont réunis aux Trois-Ilets à La Martinique, dans le cadre de la **VI^{ème} Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, afin de définir les actions concrètes les mieux appropriées à conduire pour atteindre les objectifs d'une gestion intégrée et participative des ressources en eau douce de surface et souterraine et des zones côtières qui leur sont liées.

Les délégués ont réaffirmé que l'ensemble des problèmes liés à la gouvernance de l'eau sont autant de défis qui ne peuvent plus désormais être abordés de façon sectorielle ou localisée, ni séparément les uns des autres. Les solutions doivent passer par une approche globale, organisée à l'échelle pertinente des bassins versants des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient locaux, nationaux ou transfrontaliers.

En effet, **les bassins versants sont les territoires naturels où l'eau s'écoule, en surface comme dans le sous-sol**, quelles que soient les frontières et limites nationales ou administratives traversées.

Pour atteindre ces objectifs, les délégués ont recommandé de mettre en application, partout dans le monde, les modalités suivantes de bonne gouvernance des eaux douces continentales et des zones côtières, en prenant en compte toutes adaptations nécessaires à la diversité des situations de terrain :

- Cette **gestion intégrée des ressources en eau par bassin** doit viser, de façon globale et cohérente, la satisfaction durable et intersectorielle de l'ensemble des besoins essentiels et légitimes des citoyens, la lutte contre les gaspillages, la protection contre les risques et la prévention des pollutions, la préservation et la restauration des écosystèmes.
- **Un cadre juridique clair** doit préciser dans chaque pays les droits et les devoirs, les niveaux possibles de décentralisation, les compétences institutionnelles des différents intervenants, ainsi que les procédures et les moyens indispensables à une bonne gouvernance de l'eau.
- Les représentants des populations et des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau, ou des organisations porteuses d'intérêts collectifs, doivent participer à cette gestion, au coté des administrations, notamment au sein de **Conseils ou Comités de bassin**. L'information, la sensibilisation et l'éducation des populations ou des usagers et de leurs représentants sont indispensables.
- Dans le cadre de la transcription des principes de la gestion intégrée des ressources en eau dans la politique nationale de l'eau de chaque Pays, et en cohérence avec leurs Plans nationaux de GIRE, **des Plans de gestion de bassin ou (schémas directeurs) doivent être élaborés dans la concertation et la transparence, pour fixer les objectifs à atteindre sur le moyen terme.**
- **Des systèmes et réseaux intégrés d'observation et de monitoring**, fiables, représentatifs, faciles d'accès et harmonisés, et des recherches spécifiques, doivent être organisés dans chaque bassin.

- La mise en place de **systèmes spécifiques de financement, reposant sur la contribution et la solidarité des usagers** (consommateurs et pollueurs), s'impose pour assurer la réalisation dans chaque bassin **des programmes prioritaires d'intervention successifs nécessaires pour assurer une gestion équilibrée de la ressource et en reconquérir ou maintenir la qualité et garantir le bon fonctionnement des services collectifs.** Ces contributions, fixées au sein des Comités de bassin, doivent principalement être gérées de façon décentralisée dans le bassin, en particulier par **un organisme technique et financier de bassin.**
- **Pour les fleuves, lacs ou aquifères transfrontaliers** des accords de coopération doivent être conclus ou confortés entre les Pays riverains et les plans de gestion conçus au niveau de l'ensemble de leurs bassins versants, notamment au sein de **Commissions, Autorités ou Organismes internationaux ou transfrontaliers.**

L'eau ne connaît pas les frontières nationales et administratives : **une gestion concertée entre Pays riverains des 263 fleuves et lacs, ainsi que des centaines d'aquifères transfrontaliers qui existent dans le monde, est stratégique et prioritaire** et doit tenir compte de cette réalité et s'organiser à l'échelle de l'ensemble des bassins de ces fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers.

Les îles sont des systèmes présentant généralement une très riche biodiversité. Les écosystèmes et les ensembles socio-économiques insulaires sont fragiles, la gestion de l'eau douce et des zones littorales y est complexe et nécessite une attention toute particulière, ainsi qu'un cadre juridique et des moyens adaptés à cette spécificité.

Le RIOB demande que la problématique de la gestion de l'eau et des milieux en espace insulaire soit prise en compte par les Institutions multilatérales et les Autorités nationales concernées. La coopération entre les îles sur cette problématique doit être renforcée.

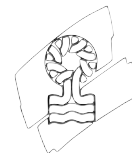
La mise en application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau dans les 25 pays de l'Union Européenne élargie, ainsi que dans les Pays candidats à l'adhésion, **apparaît comme un fait majeur pour la diffusion des principes de bonne gouvernance préconisés par le RIOB, qui en fait un thème prioritaire pour la mobilisation de ses membres, non seulement en Europe, mais encore dans tous les Pays qui y seraient intéressés.**

IL FAUT SOUTENIR LA CREATION ET LE RENFORCEMENT DES ORGANISMES DE BASSIN DANS LE MONDE !

Par conséquent, les délégués à l'Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin demandent que l'Aide Publique au Développement, bi ou multilatérale et les programmes consacrés à l'eau des Organisations de Coopération internationale soient réorientés pour soutenir des projets visant la réalisation concrète d'actions concertées répondant aux principes ci-dessus, ainsi que l'expérimentation, l'évaluation et l'échange de savoir-faire dans ces domaines.

Adopté aux Trois-Ilets le 27 janvier 2004.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Christiane RUNEL - Directrice de la Publication
Fax : 01 40 08 01 45
presse-riob@wanadoo.fr
www.riob.org



ADOUR-GARONNE

UN SAGE ET UN ACCORD-CADRE POUR PROTÉGER LES NAPPES PROFONDES DE GIRONDE

Dans les dernières décennies, le rythme des prélèvements dans les nappes d'eau souterraines girondines s'est accru très sensiblement (pour atteindre 147 millions de m³ par an) et est devenu supérieur au rythme de renouvellement naturel de ces ressources.

Face à ce risque, les acteurs institutionnels girondins ont décidé d'agir pour restaurer l'équilibre entre prélèvements et capacités de renouvellement des ressources en eau profonde. En concertation, ils ont opté pour l'élaboration d'un SAGE destiné à arrêter les mesures de gestion appropriées à ce retour à l'équilibre.

Approuvé définitivement le 25 novembre 2003, le SAGE "nappes profondes en Gironde" préconise donc de diminuer de 30 millions de m³ par an les prélèvements, pour moitié par des mesures d'économie et pour l'autre moitié par la recherche de ressources de substitution.

Afin de planifier et de coordonner leurs efforts pour mieux gérer et protéger les nappes souterraines profondes de la Giron-

de et ainsi mettre en œuvre les préconisations du SAGE, l'Agence de l'Eau et ses partenaires institutionnels se sont réunis le 22 décembre 2003 afin de signer un Accord-Cadre.

Cet Accord s'inscrit dans la politique de " défis territoriaux " mise en place par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, dans le cadre de son 8^e Programme d'intervention (2003 - 2006).

Cet Accord sera suivi par un Comité de pilotage composé d'un représentant de chacun des Organismes signataires et présidé par un administrateur de l'Agence de l'Eau qui se réunira en tant que de besoin et au minimum, deux fois par an.

Consultez le communiqué de presse complet sur le site de l'Agence :

<http://www.eau-adour-garonne.fr/compress-defiter.pdf>

INTERNET : MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement Midi-Pyrénées (DIREN du Bassin Adour-Garonne), vient d'ouvrir un site Internet dédié à la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau dans le District Adour-Garonne.

Ce site comprend :

- un espace à destination des membres des 8 Commissions géographiques Adour, Garonne, Tarn-Aveyron, Lot, Charente, Dordogne, Littoral et Nappes Profondes qui comprend les dossiers des réunions de Commissions de l'automne 2003 et de janvier-février 2004 et permet de saisir les avis sur les documents provisoires d'état des lieux ;

- un espace à destination du grand public (ouverture prévue d'ici juin 2004) avec des informations pédagogiques sur la Directive-Cadre et sa mise en œuvre concrète sur le District Adour-Garonne afin d'informer le plus largement possible dès 2004 sur l'état des lieux du District et préparer la consultation du public prévue début 2005.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHIN-MEUSE



UN DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAUX LORRAINS

L'Agence de l'Eau, la DIREN de Lorraine et le Conseil Supérieur de la Pêche ont réalisé, en collaboration, un diagnostic de la qualité des cours d'eau lorrains.

Les résultats de cette étude sont publiés sous la forme d'une brochure synthétique de 8 pages, illustrée par des cartes et des histogrammes montrant l'évolution de la qualité de l'eau sur une période de 10 ans. Ce document a été établi grâce aux données collectées par le Réseau National de Bassin au cours de l'année 2002.

Ce diagnostic montre une évolution notable, sur les dix dernières années, de la qualité des cours d'eau lorrains en raison d'une diminution sensible et régulière de la pollution par les matières organiques et oxydables et les matières phosphorées. Cette situation résulte des efforts réalisés en matière d'assainissement et d'épuration (la mise en service d'unités de déphosphoration sur les stations d'épuration a largement participé à cette amélioration).

S'agissant de la pollution de l'eau par les nitrates, des efforts restent à faire puisque la situation est passable sur une moitié de la région et mauvaise sur de nombreux affluents rive gauche de la Moselle à l'aval de Nancy ainsi que sur le Bassin de la Chiers.

Ce document est disponible auprès du Service Documentation de l'Agence ou sur le site de la DIREN Lorraine :
www.lorraine.environnement.gouv.fr/Eau_qualite/rnb.htm

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulins Les Metz
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

SEINE-NORMANDIE



L'AGENCE RELANCE LA CONCERTATION LOCALE

Le Comité de Bassin Seine-Normandie poursuit la concertation avec les acteurs locaux (usagers, consommateurs, agriculteurs, industriels, collectivités locales, associations, etc) pour une nouvelle politique de l'eau.

Entre le 15 janvier et le 10 février 2004, le Comité de Bassin a réuni pour la deuxième fois ses Commissions géographiques pour les inviter à faire part de leurs avis et remarques sur les 3 thèmes suivants :

- la seconde version de l'état des lieux du Bassin Seine-Normandie et les grands enjeux du Bassin ;

- la présentation des plans d'actions territoriaux prioritaires 2004 -2006 du Bassin et de chaque sous-bassin. Ces plans d'actions définissent les priorités pour chaque sous-bassin hydrographique et pour toutes les échelles pertinentes de territoires, plus petites que le sous-bassin ;
- la réforme de la politique de l'eau : présentation des propositions énoncées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable lors de la journée du 16 décembre 2003.

RACCORDER LES ENTREPRISES AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le raccordement d'une entreprise (artisanale ou industrielle) au Réseau Public d'Assainissement suppose au préalable d'être autorisé par la collectivité propriétaire du réseau et donne normalement lieu à une convention de raccordement précisant les conditions techniques (volume et caractéristiques des effluents admis dans le réseau) et financières du raccordement.

Dans la pratique la méconnaissance de ces obligations entraîne bien souvent des désordres sur le réseau et le dispositif d'épuration contribuant ainsi à polluer le milieu récepteur. Pour y remédier, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a décidé de sensibiliser les Industriels et les Elus Locaux en réalisant un " guide du raccordement des entreprises à un Réseau Public d'Assainissement ".

Ce document présente la démarche à suivre et les conditions à respecter pour le raccordement d'une entreprise à un Réseau Public d'Assainissement. Il a pour objectif de faire prendre

conscience que le raccordement d'un industriel à une station d'épuration urbaine n'est pas toujours la solution la mieux adaptée pour le traitement des eaux usées des entreprises et qu'il induit nécessairement le respect de règles strictes de rejet.

Ce guide s'adresse aux entreprises industrielles et artisanales, PME-PMI raccordées ou raccordables au Réseau Public d'Assainissement, pour qui une régularisation est nécessaire. Il s'adresse aussi aux Elus Locaux qui sont les acteurs privilégiés de la mise en œuvre de cette réglementation.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr/

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



Les acteurs de l'aménagement du territoire impliqués dans la définition et la mise en œuvre des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), des projets de Pays, d'Agglomération, ... doivent intégrer les enjeux liés à l'eau dans leurs réflexions. Parallèlement, l'efficacité des politiques locales de l'eau est largement dépendante de décisions qui sont prises " en dehors " d'elles : ce sont avant tout l'occupation des sols et la politique de développement économique du territoire qui façonnent les milieux aquatiques et leurs utilisations.

Les acteurs de l'eau et ceux de l'aménagement du territoire sont donc amenés, de plus en plus souvent, à travailler en concertation dans le cadre de leurs politiques respectives.

C'est sur la base de ce constat, que l'Agence de l'Eau a choisi de consacrer le huitième numéro de sa collection des " guides techniques " au lien qui unit l'eau et l'aménagement du territoire.

L'objectif de cette note technique est d'apporter des éléments de méthode pour faciliter la mise en relation entre les acteurs afin d'optimiser la cohérence et la complémentarité de ces politiques dans le Bassin Rhône-Méditerranée et Corse.

Conçu par un groupe de travail associant les acteurs de l'eau, ce document est destiné en priorité à un public technique (chargés de mission SCOT, Pays, Agglomération, SAGE, contrats de rivière).

Ce document est disponible sur le site de l'Agence :

<http://rdb.eaurmc.fr/sdage/documents/guide-technique-sdage-8.pdf>

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03
<http://rdb.eaurmc.fr/>

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR VNF

Par décret du Président de la République du 15 janvier 2004, Guy Janin est nommé Directeur Général de l'Etablissement Public Voies Navigables de France. Cette nomination est intervenue après avis favorable voté à l'unanimité du Conseil d'Administration de l'Etablissement (10 décembre 2003), sur proposition de François Bordry, Président de VNF.

Né le 26 mars 1947 à Beaurepaire (Isère), Guy Janin, Ingénieur Général des Ponts-et-Chaussées, était depuis le 15 février 2001 Directeur-Adjoint auprès du Directeur du Personnel, des Services et de la Modernisation du Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. Il a occupé le poste de Directeur Départemental de l'Équipement du Val-

de-Marne (1999-2001), de Directeur Départemental de l'Équipement du Var (1996-1999), et de Directeur Départemental de l'Équipement de Saône-et-Loire (1993-1996).

Guy Janin succède à Christian Jamet, nommé Coordonnateur de la Mission de l'Inspection Générale Territoriale des DOM.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

175 rue Ludovic Boutleux - B.P. 820 - 62408 Béthune Cedex
Tél. : 03 21 63 24 24 - Fax : 03 21 63 24 42

LES REJETS D'EAU EXCEPTIONNELS DES CENTRALES EDF

Au cours de l'été 2003, en raison des températures particulièrement élevées constatées dans les fleuves français et afin de garantir l'approvisionnement en électricité de la France, le Gouvernement a autorisé certaines centrales de production d'EDF à déroger aux règles normalement applicables en termes de températures de rejet de leurs eaux de refroidissement dans les cours d'eau. Les dérogations concernant les températures de rejets ont été prises pour la période du 12 août au 30 septembre 2003.

Afin de vérifier si ces rejets exceptionnels risquaient d'aggraver significativement l'état des milieux aquatiques, madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, a mis en place un Comité de suivi dont le travail d'analyse et de synthèse s'est poursuivi pendant tout le dernier trimestre 2003.

Ce Comité, présidé par M. André Grammont, ancien Président du Conseil d'Administration du Conseil Supérieur de la Pêche, vient de rendre ses conclusions.

Bien qu'il n'ait pas constaté d'impact immédiat sur l'équilibre écologique des secteurs de cours d'eau soumis à l'influence des rejets d'eau exceptionnels, le Comité souligne néanmoins le besoin d'intégrer et d'organiser la gestion de ces périodes extrêmes.



Dans cet esprit, un plan d'action pour les services de l'Etat et les partenaires industriels sera mis en place avant l'été 2004.

Le Comité a également souligné la nécessité de disposer de données plus complètes sur le milieu : au delà de la température et du débit, l'oxygène dissous et l'activité de photosynthèse sont des paramètres importants à prendre en compte. En termes d'organisation, il est apparu que l'échelon opérationnel le plus opportun serait celui des bassins hydrographiques. Le système d'information sur les données de l'eau en cours de mise en place par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable intègrera ces composantes.

Le rapport du Comité national de suivi des rejets d'eau exceptionnels des centrales de production d'électricité est disponible sur le site Internet du Ministère de l'Écologie Développement Durable.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

VÉOLIA CONFIRME SA PRÉSENCE EN CHINE

Le 22 décembre dernier, Veolia Water, filiale de Veolia Environnement, a signé avec la ville Chinoise de Shenzhen un contrat portant sur la production et le traitement des eaux de cette municipalité de plus de 2,2 millions d'habitants. Ce contrat, conclu pour une durée de 50 ans, devrait rapporter à la société française un chiffre d'affaires de 8,5 milliards d'euros.

Pour Veolia Water, ce projet représente un investissement en capital de 100 millions d'euros. Le Groupe assurera la gestion de Shenzhen Water Group qui comptera 2.400 employés.

Implanté en Chine depuis les années 1980, à travers ses divisions eau et propreté, Veolia Environnement gère des contrats importants notamment à Shanghai (obtenu il y a dix-huit mois), Tianjin, Qingdao, Pékin, Canton et Hong Kong.

VEOLIA ENVIRONNEMENT

52, rue d'Anjou - 75008 Paris
Tél. : 01 49 24 49 24 - Fax : 01 48 04 07 46
www.vivendi-environnement.fr

BENCHMARK DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT"

Le BIPE a réalisé en décembre 2003 une étude sur les disparités constatées dans les prix de l'eau en France. Selon cette étude si le prix de l'eau varie d'une commune à l'autre, cela est dû non seulement aux inévitables différences techniques, mais aussi à deux dimensions prospectives de la performance d'un service d'eau et d'assainissement : la capacité à anticiper les dépenses futures, et la maîtrise des risques, notamment sanitaires.

Cette étude est disponible gratuitement sur www.bipe.fr

BIPE

L'Atrium - 6, place Abel Gance - 92652 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 94 45 22 - Fax : 01 46 94 45 99
www.bipe.fr

UNE FACTURE D'EAU EN BRAILLE

Afin de rendre l'information sur l'eau accessible à tous, la Société des Eaux de Marseille édite, en collaboration avec l'Association Valentin Haüy, une lettre d'information en braille pour ses clients non-voyants, en gros caractères pour les mal-voyants. Cette lettre apporte des informations pratiques sur la qualité de l'eau, le prix de l'eau et les services proposés aux clients.

Une facture d'eau en braille peut également être fournie.

GROUPE DES EAUX DE MARSEILLE

25, rue Delanglade - BP 29 - 13254 Marseille Cedex 06
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99
www.eauxdemarseille.fr

TRANSPOSITION EN DROIT FRANÇAIS DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

Adopté en première lecture par les députés au mois d'avril dernier, le projet de loi portant transposition de la Directive-Cadre sur l'Eau en droit français vient d'être examiné par les Sénateurs. Quelques modifications y ont été apportées et le texte est de nouveau soumis à l'Assemblée Nationale pour une deuxième lecture. Le projet de loi amendé est disponible sur le site du Sénat : www.senat.fr

SéNAT

15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06
Tél. : 01 42 34 20 00 - Fax : 01 42 34 26 77
www.senat.fr

UNE " MISSION EAU " EN MIDI-PYRÉNÉES

Suite à la canicule de l'été 2003, Martin Malvy, Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, a souhaité réactualiser le cadre de certaines politiques régionales, notamment celle de l'eau, au regard des enseignements tirés de cet événement.

Dans cette perspective, l'Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées a reçu la mission de préparer un rapport établissant à l'échelle de Midi-Pyrénées, l'évolution des besoins, des consommations et de leurs techniques, et des réserves en eau, tout en tenant compte de l'existant et des perceptions de l'ensemble des parties et organismes intéressés par ce domaine. Ce rapport est attendu pour septembre 2004.

Pour mener cette mission, il a été décidé de constituer un groupe de réflexion et de propositions qui sera chargé de suivre la préparation du constat et d'élaborer des éléments de propositions pour

enrichir la politique régionale de l'eau pouvant être mise effectivement en œuvre par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

La présidence du groupe est confiée à M. Pierre Auriol, Professeur émérite, ancien Directeur Régional de la Recherche et de la Technologie et ancien Président de l'Observatoire Régional des Déchets Industriels de Midi-Pyrénées. Jean-Louis Etienne, explorateur de renom, a accepté de parrainer la " mission eau " en Midi-Pyrénées.

CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES

22, boulevard du Maréchal-Juin - 31406 Toulouse Cedex 04
Tél. : 05 61 33 50 50 - Fax : 05 61 33 52 66
www.cr-mip.fr/

COLLOQUE DU PROGRAMME PNETOX



Les 29 et 30 mars 2004, se tiendra à Lyon le colloque du Programme National d'écotoxicologie (PNETOX), lancé en 1996 par le Ministère de l'Environnement.

Cette démarche consiste à évaluer, à travers différents travaux de recherche, les dangers et les risques que fait courir à l'écosystème la présence de polluants toxiques dans l'eau, les sols et l'air. Ces polluants sont susceptibles de provoquer un impact sur les organismes vivants et donc sur le patrimoine naturel.

Au delà de l'évaluation du risque lui-même, le Programme PNETOX a pour ambition de jouer un rôle d'appui aux gestionnaires s'attachant à protéger et à restaurer les écosystèmes menacés.

Deux questions majeures seront posées lors des sessions du colloque : de quelle manière les découvertes et les méthodes issues des travaux du Programme PNETOX permettent-elles d'assurer la gestion la plus adaptée des milieux naturels ? Quelles recherches nouvelles développer pour améliorer dans l'avenir l'efficacité de la gestion de ces milieux ?

Autour de ces questions majeures, le colloque de Lyon réunit l'ensemble des acteurs impliqués : représentants de l'Etat, Agences de l'Eau, chercheurs de haut niveau, industriels, Chambres d'Agriculture, associations, ...

AGENCE CAPPUCCINO

Tél. : 01 53 63 35 85 - Fax : 01 45 48 16 53
info@cappuccinocom.com

FAO : UN SITE INTERNET SUR LA MODERNISATION DES SYSTÈMES D'IRRIGATION

L'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a créé, via son bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, un site Internet dédié à la modernisation des systèmes d'irrigation. Ce site Internet, dénommé "Watercontrol", diffuse de nombreuses informations sur la conception, les performances, la gestion et la réhabilitation des systèmes d'irrigation de moyenne ou grande capacité.

Initialement conçu pour les professionnels de l'irrigation exerçant leur activité en Asie, ce site Internet devrait également intéresser l'ensemble de la profession et faciliter ainsi les échanges d'informations et d'expérience entre ses membres. Ce site est accessible à l'adresse : www.watercontrol.org

FAO - REGIONAL OFFICE FOR ASIA AND THE PACIFIC
39, Phra Athit Road - Bangkok 10200 - Thailand
Tél. : +66 2 6974156
www.watercontrol.org



BASSIN DU LAC PEIPSI : LA RUSSIE ET L'ESTONIE ÉCHANGENT LEURS DONNÉES

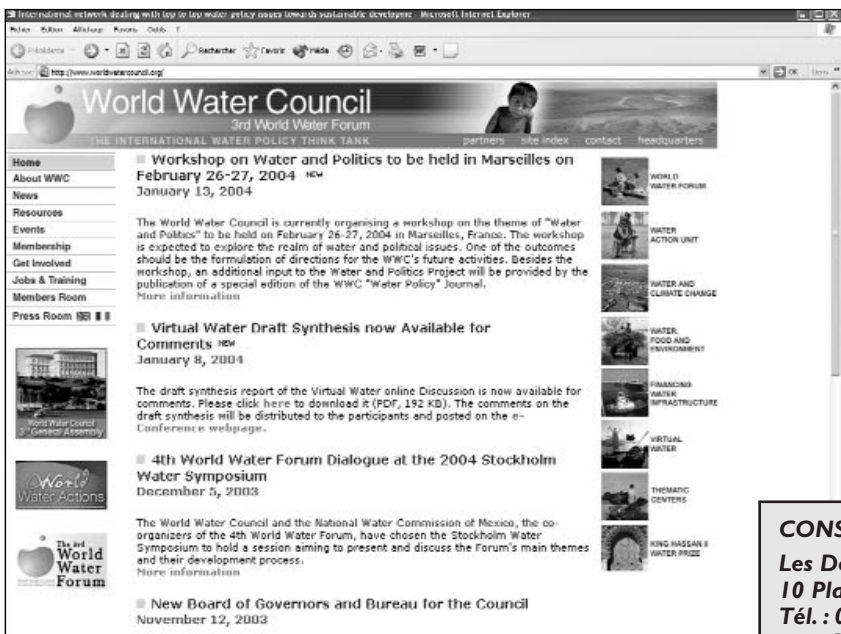
Confrontée à d'importants problèmes de pollution qui affectent le Bassin Versant du Lac Peipsi, qu'elle partage avec la Russie, l'Estonie a choisi d'élaborer un plan de gestion qui réponde aux critères définis par la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau. C'est le BRGM qui a été choisi pour accompagner l'Estonie et la Russie dans la mise en œuvre de cette démarche conjointe.

Il s'agit notamment de favoriser l'échange et le partage des données détenues par les partenaires et de réaliser un système d'information géographique transfrontalier intégrant les données

hydrogéologiques, la connaissance sur les nappes, les sites pollués...

BRGM
3 Avenue Guillemin - BP 6009 - 45060 Orléans Cedex
Tél. : 02 38 64 37 84
www.brgm.fr

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU : L'EAU ET LA POLITIQUE



Les 26 et 27 février prochains, le Conseil Mondial de l'Eau organise à Marseille une réunion de travail sur le thème "eau et politique". L'un des enjeux de cette séance consistera à définir les axes des futures activités du Conseil Mondial de l'Eau. Au delà de cette réunion, la publication d'un numéro spécial du journal "water policy" édité par le Conseil Mondial de l'Eau permettra de poursuivre cette réflexion.

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU
Les Docks de la Joliette - Atrium 10.3
10 Place de la Joliette - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01
www@worldwatercouncil.org
www.worldwatercouncil.org

LE PROGRAMME AZAHAR ET LA GESTION DURABLE DE L'EAU



Le Programme Azahar est une initiative de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (Agencia Española de Cooperación Internacional, AECl), qui consiste en un effort de coordination de tous les acteurs publics et privés, espagnols dans le domaine du développement durable, de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources naturelles dans le bassin Méditerranéen.

Concrètement, Azahar s'adresse à trois grandes sous-régions de la Méditerranée: le Maghreb, le Moyen-Orient et le Sud-Est de l'Europe, et parmi celles-ci, de préférence à une dizaine de pays considérés prioritaires.

L'objectif du Programme Azahar est d'avoir un impact réel sur le développement humain des pays du bassin méditerranéen, compatible avec la conservation de ses ressources naturelles et la protection de l'environnement, et de contribuer au respect des engagements en matière d'environnement pris par les pays bénéficiaires dans les forums internationaux.

Dans le cadre du Programme Azahar, sept domaines d'actions ont été définis :

- Conservation des sols, gestion de l'eau, énergies renouvelables et utilisation efficace de l'énergie, tourisme, production durable, assainissement, planification et gestion environnementale,
- Les actions du Programme Azahar doivent répondre simultanément aux trois principes ou critères de base suivants:
- développement des populations locales et amélioration de leurs conditions de vie, dans le cadre de l'objectif de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes,
 - protection de l'environnement et conservation des ressources naturelles,

- renforcement organisationnel et institutionnel, en améliorant les capacités de planification et de gestion locales.

L'accès à l'eau constitue l'un des problèmes les plus graves de la zone méditerranéenne. Il s'agit d'une ressource élémentaire indispensable au développement de la région, mais qui est à la fois rare et mal distribuée. Sa qualité se trouve en outre continuellement dégradée sous l'effet des pressions produites par l'activité humaine.

Le Programme Azahar encourage la réalisation des actions suivantes :

- Soutien à l'application de systèmes d'économie de l'eau et/ou permettant la rentabilisation adéquate des ressources existantes, y compris l'utilisation de techniques de désalinisation, de technologies d'irrigation à haut rendement et la réutilisation des eaux résiduelles et industrielles purifiées.
- Encouragement à l'amélioration des systèmes de mise en oeuvre et de gestion de la production, de fourniture et de distribution d'eau potable, et développement des réseaux d'assainissement.
- Soutien à l'amélioration de la qualité des eaux destinées à la consommation.
- Encouragement et mise en oeuvre de techniques permettant le réapprovisionnement des aquifères.

Ce programme, prévoit également des actions en faveur de l'assainissement des eaux usées dans les pays méditerranéens.

SECRETARÍA EJECUTIVA DEL PROGRAMA AZAHAR
Agencia Española de Cooperación Internacional (AECl)
Tel. : +34 915 838 448 - Fax : +34 915 838 219
www.programa-azahar.org/

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

**... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?**

**Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau**

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.carteteau.org>

L'OIEAU S'IMPLIQUE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE RÉGIONAL DE L'EAU DE NANCY

L'Office International de l'Eau et le NANCIE viennent de conclure une convention par laquelle :

- **d'une part le NANCIE** se recentre sur ses activités de base : gestion de plates-formes mises à disposition des partenaires, recherche fédérative multi-partenaire autour de l'eau, animation du Pôle de l'Eau de Nancy (NanCIEAU). Il arrête ainsi ses précédentes activités de formation continue de coopération internationale.
- **d'autre part l'OIEau**, dès le 1^{er} Janvier 2004, développera à Nancy, sur le catalogue du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME), son activité de formation professionnelle continue autour, notamment, de thèmes sur les eaux de process industriels et de nouveaux thèmes émergeant qu'identifiera l'étude de marché en cours.

L'OIEau étudiera, avec les collectivités impliquées dans la coopération décentralisée dans le secteur de l'eau et avec les entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche concernés, les modalités définitives de la création à Nancy d'un Institut International pour la Gestion de l'Eau Municipale (IIGEM), dont la vocation sera d'apporter aux Pays émergents qui le souhaitent, notamment au titre de projets de coopération bi ou multilatérale, des appuis institutionnels à la modernisation de leurs services urbains de l'eau.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Direction Générale
 21 rue de Madrid - 75008 PARIS
 Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
www.oieau.fr - dg@oieau.fr

LE SNIDE, LES DIOXINES ET L'EAU

Un inventaire aussi exhaustif que possible des pollutions en dioxines dans les 13 pays candidats à l'Union Européenne est en cours. Ce projet de 24 mois est financé par la DG Environnement de la Commission Européenne et il est piloté par TNO (Pays-Bas) en association avec l'OIEau.

La Commission Européenne souhaite, en effet, obtenir un inventaire comparatif des sources de dioxine émises dans l'air et l'eau et une identification de laboratoires compétents dans chacun des pays européens et candidats.

L'OIEau s'intéresse, pour sa part, aux émissions de dioxines dans l'eau et dans les sols.

SANDRE : DICTIONNAIRE DES DISPOSITIFS DE COLLECTE DES DONNÉES SUR L'EAU



L'une des premières étapes consiste à identifier et cataloguer tous les dispositifs concourant à la collecte de ces données : réseau de mesure, enquêtes, déclaration, autosurveillance, ...

Dans le cadre du Système d'Information sur l'Eau, le Secrétariat d'Administration Nationale des Données Relatives à l'Eau (SANDRE) et un groupe de travail spécifique composé de représentants de la Direction de l'Eau, des Diren, du BRGM, du CSP... ont défini une fiche descriptive type de présentation de chaque dispositif de collecte de données et ont rédigé un dictionnaire contenant toutes les définitions et valeurs requises pour ces informations.

Ces documents sont disponibles en ligne sur le site du RNDE www.rnde.tm.fr (rubrique Sandre).

Ce travail se concrétise en 2004 par la réalisation d'un site web national et de sites web par bassin contenant l'inventaire actuel des dispositifs de collecte. Ces sites interconnectés seront accessibles au public fin février 2004 via le site du RNDE.

L'acquisition et le traitement de l'information relative à l'eau (résultats analytiques, descriptif d'un cours d'eau et de son état, ...) est une composante essentielle à toute politique de l'eau. La Directive-Cadre sur l'Eau met en exergue le besoin de disposer de données descriptives, qualitatives et quantitatives, économiques ... dans ce domaine.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Service National d'Information de Données sur l'Eau
 15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
 Tél. : 05 55 11 47 80 - Fax : 05 55 11 47 48
<http://www.oieau.org>

Nos Stages de Formation Professionnelle pour mars et avril 2004

DATE	REF.	TITRE
1-5/03/04	B001	Exploiter les usines de production d'eau potable - initiation au traitement des eaux
1-5/03/04	E043	Inspection visuelle des réseaux - niveau I (session supplémentaire du 22 au 24/03/04)
1-4/03/04	F019	Initiation à l'assainissement
1-5/03/04	N007	Détoxification des effluents
2-5/03/04	I012	Préparation à l'habilitation électrique
2-5/03/04	E035	La ville, son assainissement : principes et méthodes Nouvelle approche de la conception de l'assainissement réalisé en partenariat avec le certu
8-9/03/04	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
8-12/03/04	A002	Analyses d'une eau potable pour l'autocontrôle - 2° degré
8-12/03/04	C015	Suivi technique d'un chantier de pose de canalisations
8-12/03/04	H001	Comment choisir et installer une pompe ?
8-12/03/04	I001	Comprendre et exploiter les installations électriques dans les usines d'eau (session supplémentaire du 19 au 23/04)
8-12/03/04	K011	L'eau potable et l'assainissement : découverte d'un métier
8-12/03/04	N024	Le management environnemental en pme-pmi iso 14001
10-11/03/04	B022	Traitement de l'eau au point d'utilisation
10-11/03/04	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
15-19/03/04	F006	Nitrification, dénitrification et déphosphatation
15-19/03/04	F025	Exploiter les stations d'épuration rustiques
15-19/03/04	H004	Les stations de pompage en réseau d'assainissement
16-19/03/04	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
22-26/03/04	D001	Installation, câblage et mise en service d'un système de télégestion
22-26/03/04	F018	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° degré module 2 : calculs et réglages
22-24/03/04	S003	Introduction aux seq
23-24/03/04	B011	Sécurité chlore : intervention et échanges des bouteilles de chlore
23-25/03/04	E027	Signalisation temporaire des chantiers
23-26/03/04	N015	Introduction aux techniques de production d'eau industrielle
24-26/03/04	S008	Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (sage) : mode d'emploi
29-29/03/04	E040	Assainissement non collectif pour l'entrepreneur : bases techniques et réglementaires
30-31/03/04	B024	Exploiter les unités de neutralisation
29/03-02/04/04	E028	Réussir le contrôle technique de l'assainissement non collectif
29/03-02/04/04	L002	Installer, câbler et entretenir une chaîne de mesure
31/03-01/04/04	G001	Les contrôles en maîtrise d'œuvre - forages d'eau
2/04/04	E040	Assainissement non collectif pour l'entrepreneur : bases techniques et réglementaires
5-09/04/04	B004	Exploiter les usines de production d'eau potable - perfect. - 1° niveau
5-9/04/04	C001	Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau I - module I
5-9/04/04	E001	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau I
5-9/04/04	E008	Les recommandations du fascicule 70 pour la réalisation des réseaux d'assainissement
5-6/04/04	E045	Inspection visuelle des réseaux - stage pratique
5-9/04/04	F001	Exploiter une station d'épuration - 1° degré

Nos Stages de Formation Professionnelle pour mars et avril 2004

DATE	REF.	TITRE
5-9/04/04	F003	Station d'épuration physico-chimique - 2° degré
5-9/04/04	I007	Organiser et réaliser l'entretien des équipements des usines
5-6/04/04	S004	Le seq-eau pour les cours d'eau
5-9/04/04	L001	Débitmétrie, limnimétrie - 1° partie : initiation
7-09/04/04	S005	Hydrobiologie des eaux douces et le seq-bio
13-16/04/04	C025	Le nettoyage et la désinfection des ouvrages d'eau potable
13-16/04/04	L010	Exploitation et maintenance des stations d'observation de la qualité des eaux
14-16/04/04	B013	L'ozone dans le traitement de l'eau - principe et application
14-16/04/04	K030	Les systèmes d'information géographiques pour la gestion de l'eau et de l'assainissement
19-22/04/04	B020	Traiter et contrôler les eaux de piscines
19-23/04/04	C009	Stratégie et organisation de la recherche de fuites
19-22/04/04	C043	Diagnostic des réseaux intérieurs : légionnelles et retours d'eau
19-23/04/04	F002	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° degré module I : mesures et diagnostics rapides
19-23/04/04	F008	Participer à la réception d'une station d'épuration type boues activées
19-23/04/04	K029	Marchés publics dans le cadre des projets de station d'eau potable et d'épuration
20-23/04/04	K027	Les indicateurs de performance : un nouvel outil pour le contrôle des résultats des services d'eau
20-22/04/04	S010	Suivi de chantier en rivière
26-30/4/04	C037	Lecture et exploitation des plans de réseaux
26-30/04/04	F011	Exploiter les systèmes de deshydratation des boues
26-30/04/04	F025	Exploiter les stations d'épuration rustiques
27-30/04/04	A011	Toxicité-écotoxicité
27-29/04/04	C019	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à :

Signature

Le :

et cachet

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2004 est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Demandez le Catalogue 2004 !

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
16-19/02/04	Abidjan Côte d'Ivoire	Partenariats pour l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement	Union Africaine des Distributeurs d'Eau uade@globeaccess.net susher.uade@avisoci
17-20/02/04	Zaragoza Espagne	16° Salon Internacional del Agua	SMAGUA info@feriazaragoza.com - www.smagua.com
24-26/02/04	Washington USA	Water Week 2004 "Diving into Implementation"	The World Bank waterweek_2004@worldbank.org
25-26/02/04	Goa Inde	Marine Pollution & Ecotoxicology	IWA www.iwahq.org.uk
26-27/02/04	Marseille	Réunion de travail Eau et politique	Conseil Mondial de l'Eau Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01 www.worldwatercouncil.org wwc@worldwatercouncil.org
8-12/03/04	Lisbonne Portugal	"7° Congresso da Agua : Qualidade de Toda a Vida"	Assoçao Portuguesa dos Recursos Hídricos aprh@aprh.pt www.aprh.pt
16-19/03/04	Londres U.K.	"Oceanology International 2004"	Ubifrance www.ubifrance.com - pgalli@ubifrance.com
18-20/03/04	Besançon France	Forum des Outils Pédagogiques en Education à l'Environnement	crdp@ac-besancon.fr http://crdp.ac-besancon.fr
22-27/03/04	Kinshasa Congo	Eau douce du Bassin du Congo : Limites des nations et bien vital des peuples	www.avocatsverts.org/congeau/cong2004.html
26/03/04	Arras France	Journée d'Etude sur les Territoires de l'Eau	Université d'Artois www.univ-artois.fr/francais/rech/centres/pages/ereia.htm
29-30/03/04	Lyon France	Programme National d'Ecotoxicologie (PNETOX)	Agence Cappuccino Tél. : 01 53 63 35 85 - Fax : 01 45 48 16 53 info@cappuccinocom.com
29-03 - 02/04/04	Natal Brésil	"Symposio luso-brasiliero de engenharia sanitaria e ambiental"	ASSOCIAÇÃO PORTUGUESA DOS RECURSOS HÍDRICOS aprh@aprh.pt - www.aprh.pt
31/03 - 02/04/04	Vancouver Canada	Globe 2004 Business and the environment	GLOBE www.globe2004.com/
19-20/04/04	Vienne Autriche	Conference on Automation in Water Quality Monitoring	IWA iwga-sig.boku.ac.at/autmonet
19-21/04/04	York U.K.	The 3 rd Management of Wastewaters conference and Exhibition	CIWEM ciwem@aquaviro.co.uk
19-22/04/04	Abu Dhabi Emirats Arabes Unis	Middle East Pool & Spa Exhibition	Middle East Pool Tel: +971 2 6795444 - Fax: +971 2 6795136 theees@emirates.net.ae - www.mepool.com
20-22/04/04	Metz France	7e Salon international des éco-industries	Chambre de Commerce et d'industrie de la Moselle Tél. : 03 87 52 31 87 - Fax : 03 87 52 31 98 cdensys@moselle.cci.fr

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU : "QUEL FINANCEMENT POUR LA POLITIQUE DE L'EAU DE DEMAIN ?"

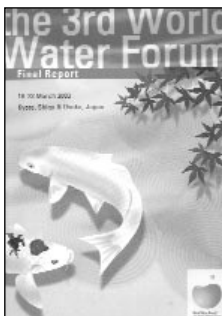
Le Cercle Français de l'Eau vient de publier les actes du colloque "quel financement pour la politique de l'eau de demain ?" qu'il a organisé le 6 octobre 2003 au Sénat.

Cette contribution du Cercle Français de l'Eau au débat sur la réforme de la politique de l'eau est structurée autour de trois grandes questions : Qui finance aujourd'hui la politique de l'eau ?

l'eau est-elle au juste prix ? Quelle politique financière doit-on mener désormais pour répondre à la hauteur des enjeux ?

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU - SÉNAT
15 rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41
cfe@club-internet.fr

3^{EME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : PUBLICATION DU RAPPORT FINAL



Parmi les événements qui ont marqué l'année 2003, déclarée année mondiale de l'eau, le 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est déroulé du 16 au 23 mars 2003, aura été sans conteste, l'un des plus importants. Plus de 24 000 participants sont en effet venus du monde entier pour assister à ce Forum et apporter leur contribution aux nombreux débats qui s'y sont déroulés.

Le Conseil Mondial de l'Eau publie un rapport retraçant les conférences et événements qui ont marqué cette manifestation internationale.

Parmi les nombreuses ressources contenues dans ce document figurent notamment : une sélection des discours prononcés, le résumé des engagements et actions engagées ou envisagées, une liste détaillée des rapports et publications réalisées dans le cadre du forum. Retrouvez ce rapport en version complète sur le site : <http://www.world.water-forum3.com>

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU
10 place de la Joliette - 13304 Marseille Cedex 2
Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01
wwc@worldwatercouncil.org
www.worldwatercouncil.org

GUIDE DES ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le souci majeur que constitue l'approvisionnement des populations en eau potable a conduit les États à mettre en place une législation qui en régleme la fourniture et incite les collectivités locales à mettre en œuvre les moyens nécessaires. La notion de "bonne qualité" a fortement évolué, le nombre de paramètres examinés passant de moins de dix à une soixantaine.

Cet ouvrage met à disposition des gestionnaires de l'alimentation en eau potable les bases scientifiques et réglementaires qui leur permettront d'émettre un avis pertinent sur la qualité du service offert aux populations. La première partie est consacrée à l'approche sanitaire de la qualité de l'eau, en s'attachant particulièrement à préciser le fondement et la signification des critères d'appréciation de la qualité, les modalités du contrôle et l'interprétation des analyses.

La seconde partie se présente sous forme de fiches (plus de 70), consacrées à la description des paramètres couramment utilisés pour apprécier la qualité des eaux, et qui précisent pour chacun, l'origine de la substance ou du micro-organisme décrit, ses possibles effets sanitaires aigus et chroniques, ainsi que les différentes limites et valeurs guides fixées par la France, l'Europe et l'OMS.

LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL - TECHNI.CITÉS
BP 215 - 38506 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 65 71 36 - Fax : 04 76 05 01 63
info@territorial.fr - www.territorial.fr

COLLOQUE DU CRIDEAU : VERS UNE STRATÉGIE DURABLE DES FLEUVES

L'administration et la gestion de l'eau sont au cœur des préoccupations de notre civilisation, à la fois à court terme et pour un horizon plus lointain.

De la géostratégie à la satisfaction des besoins fondamentaux, les organisations internationales (gouvernementales et non-gouvernementales), les institutions régionales et locales recherchent des solutions et des moyens pour répondre aux défis posés, à la fois quantitatifs et qualitatifs, dans un cadre géographique pertinent.

La perspective d'une gestion durable des fleuves constitue donc un enjeu fondamental. C'est ce thème qu'a retenu le CRIDEAU pour son colloque du 30 janvier 2002 dont les actes viennent d'être édités.

En associant des chercheurs et des praticiens autour de ces problématiques, le colloque s'est attaché à établir un bilan, mais aussi à définir des orientations pour atteindre cet objectif.

L'approche institutionnelle est incontournable en la matière et contribue à une gestion effectivement durable des fleuves.

A noter l'intervention de Monsieur Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, sur "la réforme des institutions clé de l'amélioration de la gestion de l'eau en Amérique Latine".

Les actes de ce colloque sont disponibles auprès des Presses Universitaires de Limoges.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIMOGES
39 rue Camille Guérin - 87036 Limoges cedex
Tél. : 05 55 01 95 35

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LA LÉGIONELLE

La dégradation de la qualité de l'eau dans les réseaux intérieurs devient, compte tenu des importants enjeux sanitaires qui y sont associés, une préoccupation majeure pour les distributeurs d'eau, les collectivités locales et les citoyens. L'épidémie de légionellose qui touche le Pas-de-Calais depuis plus d'un mois en témoigne de façon tragique.

Naturellement présentes dans le milieu hydrique, les légionelles se développent en fonction de multiples conditions favorables mais particulièrement en fonction de la température et de la présence d'éléments nutritifs. Véhiculées par la vapeur d'eau, ces bactéries peuvent provoquer des affections pulmonaires chez les personnes ayant respiré de telles vapeurs.

Dans la plupart des cas constatés, les légionelles prolifèrent particulièrement dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et dans les tours aéroréfrigérantes. La gestion du risque sanitaire lié aux légionelles repose avant tout sur de bonnes pratiques de conception et d'entretien des réseaux d'eau. Cet enjeu concerne non seulement les collectivités publiques, les établissements de santé, mais aussi les installations industrielles et les particuliers.

Nous vous proposons dans ce dossier thématique de retrouver les éléments bibliographiques récents intégrés dans nos bases EAU-DOC sur la légionellose, du point de vue technique et réglementaire.

Les documents proposés traitent notamment de la prévention des légionelles (opération d'exploitation et d'entretien, traitements physico-chimiques spécifiques) et des différents traitements de désinfection qu'il est possible de mettre en œuvre dans un réseau contaminé par la légionellose.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eaudoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eaudoc.oieau.fr>

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans EAU-DOC, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eaudoc.oieau.fr> - rubrique Actualités / nouvelles ref. biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez nous : eaudoc@oieau.fr

CONTRIBUTION DU THERMALISME A L'ANALYSE DE RISQUE POUR LEGIONELLA PNEUMOPHILA" ET "PSEUDOMONAS AERUGINOSA"=CONTRIBUTION OF HEALTH RESORTS TO RISK ANALYSIS FOR "LEGIONELLA PNEUMOPHILA" AND "PSEUDOMONAS AERUGINOSA"

67/23259

Thermalisme et infections nosocomiales pneumopathiques. Analyse empirique du risque pour Légionelle (*L. pneumophila*) et Pseudomonas (*P. aeruginosa*). Indice de contamination annuel. Suivi épidémiologique et bactériologique à 4 niveaux (médecins, hôpitaux, laboratoires, Centre National) pendant 10 ans. Recommandations (analyses, mesures correctrices, entretien)- © 2003 OIEau

FRE, GRABER-DUVERNAY B., HARTEMANN P., MORIN J. P., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, JOURNAL EUROPEEN D'HYDROLOGIE, 53-68

Pour public averti

Y A-T-IL DES INFECTIONS BACTERIENNES OPPORTUNISTES TRANSMISES PAR LES EAUX D'ALIMENTATION ?=ARE THERE OPPORTUNISTIC BACTERIAL INFECTIONS FROM DRINKING WATER ?

67/23257

Caractéristiques des bactéries pathogènes opportunistes (BPO) présentes dans les eaux (*Legionella*, *pseudomonas aeruginosa*, *Aeromonas*, *Mycobacterium avium*). Risque pour la santé humaine lié principalement aux légionelles en milieu hospitalier. D'où la nécessité des plans de sécurité sanitaire de l'eau.- © 2003 OIEau

FRE, LECLERC H., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, JOURNAL EUROPEEN D'HYDROLOGIE, 11-44

Pour public averti

PREVENTION DE LA LEGIONELLOSE SUR LES RESEAUX D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET LES TOURS AEROREFRIGERANTES

67/23323

Brefs rappels sur les légionelles et la légionellose. Facteurs de risques et procédés de traitement à appliquer sur les circuits d'eau chaude (injections de produits chlorés ou d'ions Cu-Ag) et pour les tours de refroidissement (déconcentration, adoucissement, biocides).- © 2003 OIEau

FRE, LETENEUR F., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, AQUALOGIE, 6-10

Pour public averti

References Bibliographiques

LEGIONELLA ANISA : A NEW SPECIES OF LEGIONELLA ISOLATED FROM POTABLE WATERS AND A COOLING TOWER

66/47839

Nouvelle "espèce" du genre légionelle : legionella anisa. mise en évidence dans eau potable et tour de refroidissement de cette espèce qui semble avoir les mêmes exigences environnementales que les legionella pneumophila.- © 1999 OIEau

ENG, FEELEY J. C., GORMAN G. W., STEIGERWALT A., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1985, APPL. ENVIRON. MICROBIOL., 1985, 49, 305-309

Pour public spécialisé

DISINFECTION OF DOMESTIC WATER SYSTEMS FOR LEGIONELLA PNEUMOPHILA"

67/23697

The objective of this review is to highlight somme of the critical issues regarding discrepancies between the efficacy of various disinfection technologies as studied in laboratory in vitro tests compared with results observed in full-scale system applications. additionally, this review summarizes supplemental domestic water disinfection technologies currently authorized or with the potential of being authorized in Europe and the United States.- © 2003 OIEau

ENG, CAMPOS C., COOPER A. J. , LORET J. F. , ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, AQUA, 341-354

Pour public averti

LES DESINFECTANTS EXISTANTS POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU ET LA DESINFECTION DES INSTALLATIONS = DISINFECTANTS COMMONLY USED FOR WATER TREATMENT AND NETWORK DISINFECTION

67/23145

Des études épidémiologiques montrent que le risque sanitaire est proportionnel à la quantité de germes tests dénombrés. Par exemple, la recherche des streptocoques et des coliformes constitue un bon test de contamination des eaux par les matières fécales.- © 2003 OIEau

ENG, FRE, SENET D., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, NOTE TECHNIQUE, 2003, 16 P.

Pour public averti

QUALITE DE L'EAU DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE

67/22556

L'eau a longtemps été un vecteur de contamination négligé. Actuellement, le sujet est à l'ordre du jour après la médiatisation de problèmes infectieux survenus en milieu hospitalier. l'utilisation du système H.A.C.C.P. (Hazard Analysis Critical Control Point) et la parfaite gestion du risque " eau " en milieu hospitalier nécessite la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant aussi bien d'hygiénistes, que de cliniciens, et d'ingénieurs techniques.- © 2003 OIEau

FRE, SAUVANT M. P., AGENCES DE L'EAU, OIEAU, NOTE TECHNIQUE, 1999, 15 P.

Pour public averti

LEGIONELLES - LUTTE DANS LES RESEAUX D'EAU CHAUDE D'UN HOPITAL=LEGIONELLEN - IHRE BEKÄMPFUNG IN DEN WARMWASSERNETZEN EINES SPITALS=LEGIONELLA - COMBATting IN THE HOT WATER SYSTEM OF A HSOPITAL

67/21823

Présentation des légionelles et des sites favorables à leur développement dans les réseaux de distribution d'eau. Identification et modes de contamination chez l'homme. Moyens de lutte par équipes pluridisciplianires et application de la désinfection par UV, ozonation, osmose inverse, nanofiltration, ionisation cuivre/argent. Exemple vécu au Centre Hospitalier de Lausanne.- © 2003 OIEau

GER, CARRARA P., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, GAS WASSER ABWASSER, 31-39

Pour public averti

LEGIONELLEN UND LEGIONELLOSE - RICHTLINIEN AUF DEUTSCHLAND UND DEREN TECHNISCHE UMSETZUNG=LEGIONELLES ET LEGIONELLOSE - DIRECTIVES ALLEMANDES ET MISES EN OEUVRE TECHNIQUE=LEGIONELLA AND LEGIONELLOSIS - GUIDELINES FROM GERMANY AND THEIR TECHNICAL TRANSPOSITION

67/21822

Prevention and control of legionella proliferating in drinking water heating installations and household plumbing circuits as well as in air conditioning systems. Technical rules and specifications to observe, notably on the hygienic quality of the water. The renovation of existing installations must be documented by hygienic and microbiological tests on water.- © 2003 OIEau

GER, SCHAEFER B., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, GAS WASSER ABWASSER, 25-30

Pour public averti

LEGIONELLEN - BEKÄMPFUNG IHRER VERBREITUNG IN HAUSINSTALLATIONEN=LEGIONELLES - LUTTE CONTRE LEUR PROLIFERATION DANS LES INSTALLATIONS SANITAIRES=LEGIONELLA - COMBATING THEIR SPREADING IN WATER SYSTEMS

67/21821

Problem of legionella proliferating in drinking and sanitary networks and difficulties to overcome in disinfecting. Different types of legionella and the case of legionella pneumophila. Possibilities of thermal and electrolytic disinfection, UV treatment, ozonation, sterilisation, ionisation. Practical tips on water heater maintenance and hot water temperature control.- © 2003 OIEau

GER, HAAS R., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, GAS WASSER ABWASSER, 15-24

Pour public averti

DAS LEGIONELLENPROBLEM IN GROSSGEBÄUDEN - AUS DER SICHT DES MIKROBIOLOGEN=PROBLEME DE LEGIONELLOSE DANS LES GRANDS BATIMENTS - L'AVIS D'UN MICROBIOLOGISTE=THE PROBLEM OF LEGIONELLA IN LARGE BUILDINGS - POINT OF VIEW OF A MICROBIOLOGIST

67/21820

Protection contre la légionellose. Cas des grands ensembles. Il est recommandé de bien séparer les circuits d'eau chaude et froide. Le chauffage à 65 C est une bonne solution. Les rayons UV sont en revanche peut efficaces.- © 2003 OIEau

GER, TIEFENBRUNNER F. H., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, GAS WASSER ABWASSER, 6-14

Pour public averti

LEGIONELLES : RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'EAU DANS LES IMMEUBLES D'HABITATION

67/22589

Informations pragmatiques destinées au grand public, afin de l'aider à évaluer et gérer le risque " légionelles " dans les locaux d'habitation - Guide technique des procédures de production d'eau chaude, de maintenances et de désinfection des réseaux.- © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 24-45

Pour public averti

IDENTIFICATION METHODS FOR LEGIONELLA " FROM ENVIRONMENTAL SAMPLES "

67/22059

Détection des légionelles présentes en eaux industrielles. Comparaison de 4 méthodes de culture (ISO européenne, AS australienne, AS modifiée, MNP sud-africaine). Prévalence des sérogroupes de L. pneumophila. Effets des prétraitements thermique et acide sur les cultures. Viabilité des légionelles non-cultivables après ré-incubation (amibes autochtones).- © 2003 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, 2003, WATER RESEARCH, 1362-1370

Pour public spécialisé

References Bibliographiques

LA DEGRADATION DE LA QUALITE DE L'EAU POTABLE DANS LES RESEAUX-MISE A JOUR

67/22724

Le réseau de distribution de l'eau potable est souvent décrit comme un véritable réacteur où l'eau et son contenant (conduites, ...) sont le siège d'interactions physico-chimiques et biologiques. Une bonne connaissance des facteurs influençant la qualité de l'eau dans les réseaux est indispensable pour les services d'exploitation (en usine de production ou sur le réseau) afin d'anticiper et d'éviter des problèmes potentiels. Une information sur la réglementation en vigueur est aussi indispensable. Ce document vise à faire le point sur les connaissances actuelles sur ce sujet et les points essentiels de la réglementation en vigueur.- © 2003 OIEau

FRE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES, OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU, RAPPORT, 2002, 98 P.

Pour public averti

GESTION DU RISQUE LIE AUX LEGIONELLES

67/19791

Rappel de la réglementation et des données bactériologiques et cliniques des légionelles. Bases de l'évaluation et de la gestion du risque, en particulier pour les installations à risque (réseaux d'eau chaude sanitaire, tours aérorefrigérantes). Nombreuses annexes techniques.- © 2002 OIEau

FRE, LAVOISIER, PARIS, LIVRE, 2002, 84 P.

Pour public averti

LITERATURE REVIEW-EFFICACY OF VARIOUS DISINFECTANTS AGAINST LEGIONELLA" IN WATER SYSTEMS"

67/21010

Characteristics of the chemical and thermal disinfection methods against legionella in water systems - The most effective are the oxidizing agent chlorine and the thermal treatment at > 60 C.- © 2002 OIEau

ENG, ANDERSON J. E., KIM B. R., MUELLER S. A. , ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2002, WATER RESEARCH, 4433-4444

Pour public averti

EAUX CHAUDES SANITAIRES ET LEGIONELLA : CONCEPTION/REHABILITATION DES RESEAUX

67/21440

Réseaux d'eaux chaudes sanitaires hospitaliers et légionellose. Le Centre Hospitalier Universitaire de Bicêtre (Paris): installations existantes, mesures administratives, conception et prévention (dispositifs techniques), production, réseaux de distribution, exploitation (assistance automatisée), réception et mise à disposition, mesures transitoires.- © 2002 OIEau

FRE, ACTE DE CONFERENCE, 2002, 66/1-66/16

Pour public averti

VERS UNE MEILLEURE GESTION DU RISQUES LEGIONELLES=TOWARD BETTER MANAGEMENT OF LEGIONELLA HAZARDS

67/20915

Gestion du risque sanitaire légionelle. Origines et mode de contamination. Contexte réglementaire européen détaillé (circulaire DGS 2002/243). Le retour d'expérience de l'APAVE lyonnaise en matière de diagnostic d'installations de production et de distribution d'eau chaude sanitaire.- © 2002 OIEau

FRE, VEMHES A., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2002, L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 62-65

Pour public averti

DES AGENTS PATHOGENES DANS L'EAU (POTABLE)?

67/20907

La présence de micro-organismes pathogènes dans l'eau potable. Qualité microbiologique et risque sanitaire. Méthodologie de contrôle: les indicateurs (avantages, inconvénients). Analyse microbiologique: méthodes conventionnelles (culture) et innovante (moléculaire, génétique, immuno-enzymatique). Approche holistique en qualité des eaux distribuées.- © 2002 OIEau

FRE, KOSTER W., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2002, EAWAG NEWS, 26-28

Pour tout public

CIRCULAIRE N 2002/243 DU 22 AVRIL 2002 RELATIVE À LA PRÉVENTION DU RISQUE LIÉ AUX LÉGIONELLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

22/03204

Circulaire précisant les mesures de prévention et les modalités de surveillance à mettre en oeuvre pour lutter contre la légionellose dans les établissements de santé. Ce texte vise trois objectifs : améliorer la gestion des installations à risque dans les établissements de santé, améliorer la prise en compte du risque lié aux légionelles dans les activités de soin, proposer des mesures afin de répondre aux objectifs cités ci-dessus.- © 2002 OIEau

FRE, CIRCULAIRE, 2002, 38 P.

Pour tout public

SUSCEPTIBILITY OF LEGIONELLA PNEUMOPHILA" TO CHLORINE IN TAP WATER"

66/42588

"Legionella pneumophila" : résistance au chlore comparée à celle des coliformes pour différentes conditions de températures, PH et concentration en chlore libre couramment rencontrée dans les réseaux de distribution.- © 2002 OIEau

ENG, KUCHTA J. M., MCNAMARA A. M., STATES S. J., ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, 1983, APPLIED AND ENVIRONMENTAL MICROBIOLOGY, 1134-1139

Pour public spécialisé

RAPPORT DE LA MISSION D'EXPERTISE SUR LA MAITRISE DU RISQUE DE LEGIONNELLOSE A L'HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU

67/17141

Présentation des activités, du mode de fonctionnement et des réseaux d'eau de l'Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP). Données générales sur la légionellose et description de la situation épidémique à l'HEGP en 2000 - Mise en cause du réseau d'eau chaude- © 2001 OIEau

FRE, ASTAGNEAU P., BOULANGER J.M., PERRONNE C., MINISTERE DE LA SANTE, TIRE A PART, 2001

Pour public averti

RAPPORT DE LA MISSION D'EXPERTISE SUR LA MAITRISE DU RISQUE DE LEGIONNELLOSE A L'HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU (2 EME PARTIE)

67/17142

Description des mesures mises en oeuvre sur le réseau d'eau chaude de l'Hopital Européen Georges Pompidou (HEGP) de Paris pour lutter contre la contamination du réseau d'eau par les légionelles - Analyse du risque de corrosion des réseaux - Recommandations du CSHPF, adaptées à l'HEGP pour gérer le risque de légionellose.- © 2001 OIEau

FRE, ASTAGNEAU P., BOULANGER J. M., PERRONNE C., MINISTERE DE LA SANTE, RAPPORT, 2000, 11 P.

Pour public averti

References Bibliographiques

GUIDE DES BONNES PRATIQUES : LEGIONELLA ET TOURS AEROREFRIGERANTES

67/17907

Informations générales, recommandations (conception, fonctionnement, entretien, exploitation). Mesures préventives et curatives de réduction des risques de prolifération bactérienne. Systèmes de refroidissement applicables en secteurs industriels et tertiaires.- © 2001 OIEau

FRE, MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, RAPPORT, 2001, 54 P.

Pour public averti

EAUX DES ETABLISSEMENTS DE SANTE : QUALITE DE L'EAU DES RESEAUX INTERIEURS

67/16769

Qualité de l'eau des réseaux intérieurs des établissements de soin. Réseau d'eau froide, d'eau chaude, l'eau des systèmes de traitement d'air : rappels réglementaires, moyens d'obtention et de maintien de la qualité, interprétation des analyses et actions correctives. Conseils pour l'élaboration d'un système qualité. Pratique et complet.- © 2001 OIEau

FRE, EKTOPIC, GENTILLY, ASTA MEDICA, GROUPE EAU ET SANTE, BORDEAUX, RAPPORT, 2000, 62 P.

Pour public averti

TRAQUEZ LES LEGIONELLA

67/16262

La légionellose expliquée aux hôteliers et restaurateurs. Caractéristique, origine, localisation des foyers d'infection et mode de transmission des legionella. Normes admises et recommandations d'élimination préconisées pour le secteur.- © 2000 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, 1999, L'HOTELLERIE, 3 P.

Pour tout public

DISCUSSION OF MONOCHLORAMINE AND LEGIONNAIRES' DISEASE"

67/16109

Reflexions about the hypothesis that monochloramine is superior to free chlorine to destroy Legionella in drinking water systems, and specially in biofilm - Proposition of a methodology of investigations in hospital.- © 2000 OIEau

ENG, LIN Y. S. E., VIDIC R. D., YU V. L., ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, 2000, JOURNAL OF THE AMERICAN WATER WORKS ASSOCIATION, 88-90

Pour public spécialisé

LA LEGIONELLOSE FRAPPE EN SILENCE

67/12799

Informations épidémiologiques sur la légionellose. Les Legionella, bactéries responsables de la maladie du légionnaire, sont apportées par les tours aéroréfrigération à ciel ouvert à l'air des rues et des expositions. Eaux de refroidissement des cents, réseaux de distribution d'eau chaude sanitaire dans les hôtels, les bureaux, les hopitaux, les eaux thermales. Survol rapide du problème sanitaire des légionelloses. Bonne note d'information, actualisée.- © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, 1999, SCI. VIE, 1999, N 984, 98-105

Pour tout public

CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENT THERMAUX

22/01266

La présente circulaire est prise en application de l'arrêté du 16 mai 1989 relatif aux contrôles des sources d'eaux minérales. Elle concerne plus particulièrement les mesures à mettre en oeuvre vis à vis des *Legionella* et *Pseudomonas aeruginosa* pour lesquels des normes réglementaires de qualité ne sont pas fixées.- © 1999 OIEau

MINISTERE DE LA SANTE, NOTE D'INFORMATION, 1991, 2

Pour public averti

A SURVEY OF LEGIONELLA PNEUMOPHILA IN WATER IN 12 CANADIAN CITIES

66/52350

Legionella Pneumophila dans les eaux de consommation au Canada. Enquêtes sur 12 villes.- © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, 1986, WATER RES., 1986, 20, NO 4, 495-501, 47 REF., 3 TABL., 495-501

Pour public spécialisé

GROWTH OF LEGIONELLA PNEUMOPHILA IN CONTINUOUS CULTURE

66/52347

Croissance de Legionella Pneumophila : Contrôle en culture continue avec effet de paramètres environnementaux (nutriments, température).- © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, 1985, APPL. ENVIRON. MICROBIOL., 1985, 49, NO 6, 1534-1537, 34 REF., 1 FIG., 1 TABL., 1534-1537

Pour public averti

ROLE OF STAGNATION AND OBSTRUCTION OF WATER FLOW IN ISOLATION OF LEGIONELLA PNEUMOPHILA FROM HOSPITAL PLUMBING

66/51365

Stagnation d'eau chaude pour un hôpital et présence de Legionella Pneumophila. Détermination des concentrations dans l'eau de deux réservoirs en période de non utilisation et au niveau des robinets sur les canalisations à l'hôpital à leur mise en service. Essais de réduction.- © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, 1984, APPL. ENVIRON. MICROBIOL., 1984, 48, NO 5, 984-987, 19 REF., 1 FIG. 4 TABL., 984-987

Pour public spécialisé

SENSITIVITY OF LEGIONELLA PNEUMOPHILA TO SUNLIGHT IN FRESH AND MARINE WATERS

66/51362

Sensibilité de Legionella Pneumophila à la lumière : études expérimentales dans les eaux douces et marines.- © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, 1984, APPL. ENVIRON. MICROBIOL., 1984, 48, NO 5, 970-974, 16 REF., 5 FIG., 970-974

Pour public spécialisé

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

Textes juridiques

Arrêté du 27 novembre 2003 portant agrément de laboratoires pour exécuter certains types d'analyses des eaux ou des sédiments pour 2004 (publié au JO du 21 décembre 2003)

Arrêté du 7 novembre 2003 autorisant Electricité de France à poursuivre les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Gravelines (publié au JO du 13 janvier 2004)

Circulaire DGS/SD7A n° 2003-524/DE/19-03 du 7 novembre 2003 relative aux mesures à mettre en oeuvre en matière de protection des systèmes d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, y compris les eaux conditionnées, dans le cadre de l'application du plan Vigipirate (publié au BO du Ministère de la santé du 24 novembre 2003)

Arrêté du 3 novembre 2003 relatif aux modalités de demande de prolongation de délai pris en application de l'article 51 du décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles (publié au JO du 2 décembre 2003)

Circulaire DGS/SD 7 A n° 2003-270 du 4 juin 2003 relative aux modalités d'évaluation et de gestion des risques sanitaires face à des situations de prolifération de micro-algues (cyanobactéries) dans les eaux de zones de baignade et de loisirs nautiques (publié au BO du Ministère de la santé n°2003-26)

Circulaire GDS/SD7 A n° 2002-539 du 24 octobre 2002 relative au recensement des branchements publics en plomb dans les unités de distribution (publié au BO du Ministère de la santé n°2002-45)

Jurisprudence

Conseil d'Etat du 9 juillet 2003, Union Fédérale des consommateurs "Que Choisir"

Légalité d'un décret instituant une redevance d'assainissement comprenant une partie proportionnelle au volume d'eau consommé par l'utilisateur et, le cas échéant, une partie fixe calculée pour couvrir tout ou partie des charges fixes du service d'assainissement.

Cour Administrative d'Appel de Paris 2 octobre 2002

Lorsqu'il ne provoque aucun coût supplémentaire pour la collectivité locale, le raccordement d'un immeuble neuf au réseau d'assainissement donne-t-il lieu au versement d'une participation pour raccordement à l'égout ?

Conseil d'Etat arrêt du 12 décembre 2003

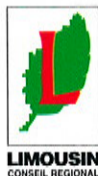
Un conseil général peut-il inciter des communes à exploiter leur service d'eau en régie en modulant le taux des aides qu'il verse pour les travaux d'eau et d'assainissement en fonction du mode d'exploitation du service ?

Conseil d'Etat, 24 septembre 2003, n° 242065, Secrétaire d'Etat au logement c/Commune de Clermont-Ferrand

Participation pour raccordement à l'égout.



**Le Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'Eau)



La Région Limousin



**Le Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



**Le Réseau International
des Organismes de Bassin**
(Aquadoc-Inter - RIOB)



Les 6 Agences de l'Eau

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases °OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases °OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases °OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les dernières références bibliographiques de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

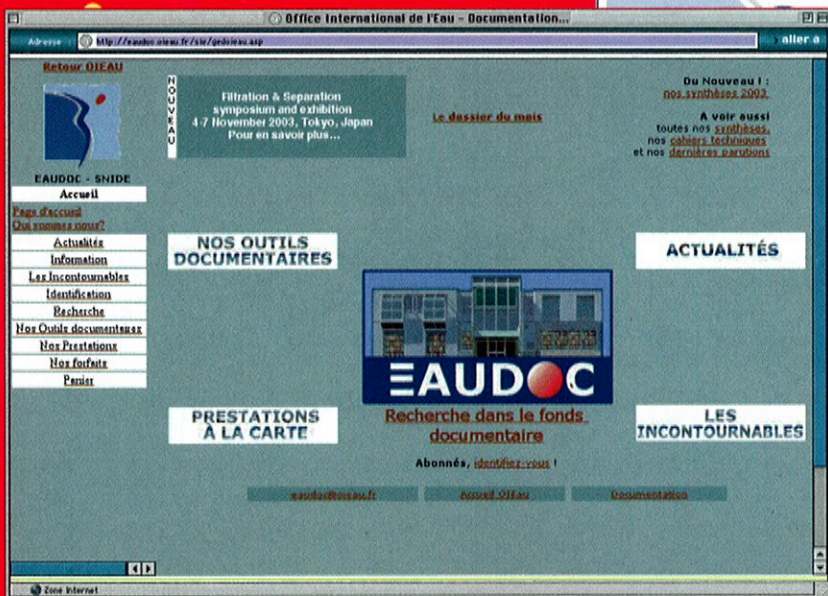
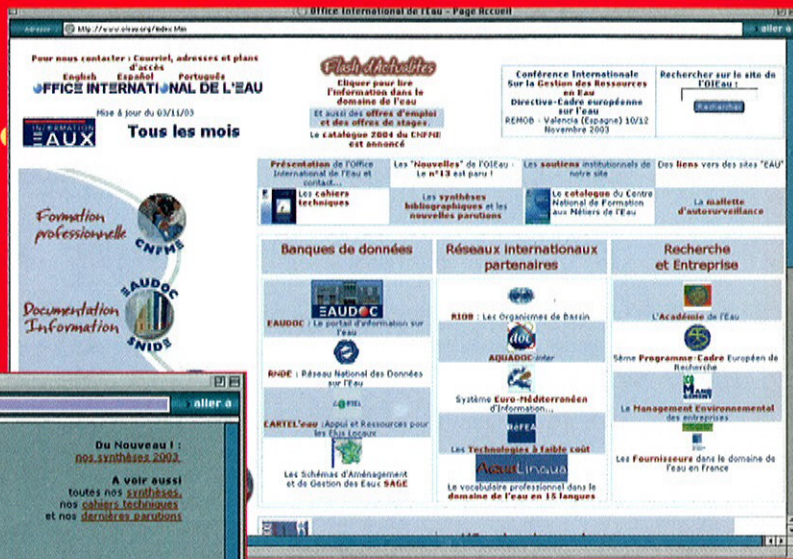
<http://eaudoc.oieau.fr>



www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

Office
International
de l'Eau

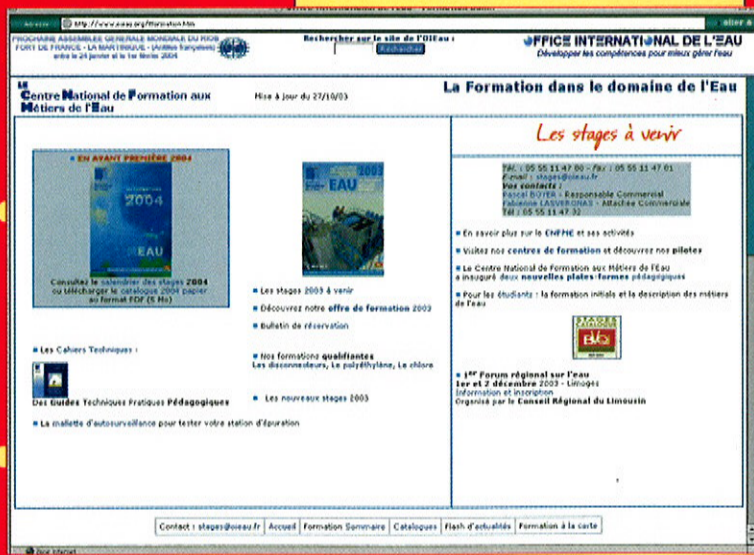


Les 220 000 références
bibliographiques de EAUDOC
à rechercher
et commander en ligne.

<http://www.oieau.org>

<http://www.oieau.org>

**Les 343 Stages 2004
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**



Office International de l'Eau
Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : snide@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>